



Rapport moral 2018

Nous étions arrivés au bout de notre projet « hors les murs » : l'équipe de l'Art d'En Faire passait son temps à remplir des véhicules avec du matériel, aller jusqu'à une école, une petite salle, dans le meilleur des cas un gymnase, décharger, installer, animer, démonter, recharger, repartir, ranger quelque part après avoir demandé l'autorisation, tout ça sans croiser les collègues qui faisaient la même chose ailleurs.

En juin 2018, l'opportunité du financement AJIR (aide de l'État pour la jeunesse dans le cadre d'un projet conçu et piloté par le Département) nous a encouragé à sauter le pas et **nous doter d'un chapiteau**. Mais au-delà d'une porte de sortie à une situation devenue épuisante, c'est **un gros projet de territoire** que nous avons mis en place : des actions éducatives, des événements accueillant jusqu'à 600 personnes, des formations, des chantiers d'insertion, des dispositifs autour du handicap et des nouvelles actions : l'accueil et l'accompagnement d'artistes en résidence, incluant des parcours de médiation culturelle et un pôle de ressource au sein d'un réseau d'acteurs culturels locaux. Tout ça avec ce chapiteau, qui se révèle **équipement culturel mobile, espace de spectacle, espace de pratique artistique et surtout, espace social**.

Pour gérer tout ça, **les compétences ne manquent pas au sein de l'équipe**, ni l'énergie, même si la gestion de l'infrastructure demande énormément, surtout au début, surtout avec nos petits moyens. Un responsable fédéral qui connaît bien le paysage des écoles de cirque en France, en prenant connaissance de nos bilans, s'est étonné du peu de soutien dont bénéficiait notre projet. Et c'est vrai qu'en regardant les bilans, on constate que nos résultats sont ceux d'**une structure d'envergure nationale** (89 projets développés sur 1 année, 3 347 participants), mais avec les financements d'une structure locale et surtout un gros manque de soutien pérenne.

Nous faisons et refaisons constamment **l'analyse de cette carence** dont les causes sont multiples et complexes : elles sont liées au **territoire**, ses contraintes, son histoire, aux choix ou plutôt aux non-choix de certains élus, souvent parce qu'il est compliqué pour eux de relier une activité comme la notre avec les préoccupations du moment. Aussi parce qu'il existe **une tendance qui réduit la culture à une vitrine et les pratiques artistiques à du divertissement**. Et puis il y a la nature même de notre activité, dont **le coût de la logistique** n'est pas assez pris en compte et notre **transversalité**, qui, loin d'être un atout, nous porte souvent préjudice en nous rendant trop « inclassables » dans des systèmes où les structures doivent rentrer dans des cases pour prétendre à des financements précis sans prendre en compte **la nécessaire adaptation** des spécificités des territoires et de certains publics.



Les associations sont de plus en plus invitées à se tourner vers **les modes de financements « alternatifs »** que sont le **financement participatif** (crowdfunding) où les citoyens sont mis à contribution à travers des dons et le **mécénat**. Nous les avons testé, avec un succès relatif au regard du territoire et de la nature de nos actions. Mais concrètement, ils ne nous ont pas mené bien loin et ce n'est sûrement pas avec ces financements que nous pouvons accompagner les personnes en situation de handicap, les jeunes en difficulté d'insertion ou encore les habitants de villages isolés dans la prise en charge des surcoûts liés à leurs spécificités. Sur le fond, ces solutions, traduisent surtout **un recul de l'action publique dans les domaines éducatif et social** : quid des stratégies de territoires qui s'adaptent aux enjeux, ici de la ruralité, là des quartiers en difficulté, etc. ?

Tout en devenant **un acteur culturel à part entière**, nous ne cessons pas de défendre l'idée de **l'éducation populaire**, qui est au cœur de notre projet associatif : **des actions éducatives pour tous qui visent le progrès social en s'appuyant**, notamment, **sur des dispositifs inclusifs et solidaires**. Ce n'est pas seulement un soutien financier que nous sollicitons auprès de l'État et des collectivités, c'est aussi et surtout **la prise en compte de cette démarche** que nous souhaitons mettre **au service des politiques de territoire, au service des habitants**.

Mais la bonne nouvelle c'est que ces habitants, les structures partenaires, les associations amies, les indispensables bénévoles et autres participants nous félicitent et nous encouragent à avancer. Alors nous avançons...

**La présidente de l'Art d'En Faire,
Laura COLOMBE**